

**EXPOSÉ D'INFORMATION** 

FAITS EN BREF CONCERNANT...

**L'ÉTUDE DE 2017 SUR LA MORTALITÉ PAR SUICIDE CHEZ LES VÉTÉRANS**

La prévention du suicide est une priorité de santé publique pour le gouvernement du Canada. La première Étude sur la mortalité par suicide chez les vétérans (EMSV) présente la mortalité par suicide au sein de la population de vétérans comparativement à la population canadienne générale. L'étude couplait des données administratives du ministère de la Défense nationale avec les données sur la mortalité au Canada de Statistique Canada pour la période allant de 1976 à 2012 (37 ans). L'amélioration continue de la prévention du suicide au moyen de la recherche est l'un des domaines d'efforts principaux de la Stratégie conjointe de prévention du suicide des Forces armées canadiennes et d'Anciens Combattants Canada.

**1****Le décès par suicide chez les vétérans libérés entre 1976 et 2012**

- ◆ Cette étude incluait des vétérans libérés de la Force régulière ou de la Réserve (classe C) de 1976 à 2012.
- ◆ Les taux au cours de cette période étaient de 37 pour 100 000 chez les hommes vétérans et de 11 pour 100 000 chez les femmes vétérans.

**2****Risque pour les hommes vétérans**

- ◆ Dans l'ensemble, le risque de suicide chez les hommes vétérans était 1,4 fois plus élevé que dans la population générale.
- ◆ Le risque de suicide était le plus élevé chez les hommes de moins de 25 ans, soit 2,4 fois plus élevé que dans la population générale.
- ◆ Le risque de suicide chez les hommes vétérans âgés de 55 ans et plus était moins élevé comparativement à la population générale.

**3****Risque pour les femmes vétérans**

- ◆ Le risque de suicide chez les femmes vétérans était 1,8 fois plus élevé que celui de la population générale.
- ◆ Le risque était semblable tant pour les vétérans plus jeunes que plus âgées.

**4****Risque au fil du temps**

- ◆ Le risque de suicide plus élevé chez les hommes vétérans et chez les femmes vétérans est demeuré relativement constant au cours des quatre dernières décennies.

**5****L'aide est là!**

Si vous avez besoin d'aide ou connaissez quelqu'un qui a besoin d'aide :

- ◆ Si vous êtes en crise, **composez le 9-1-1 ou le numéro d'urgence de votre collectivité.**
- ◆ Pour des ressources supplémentaires, veuillez consulter le verso de cette exposé d'information.

... Voir les références et les ressources supplémentaires au verso

## **RESSOURCES**

Si vous êtes un membre des Forces armées canadiennes (FAC), un vétéran, un membre de la famille, un aidant naturel, ou toute personne ayant un membre actif ou un vétéran dans sa vie qui nécessite une assistance, ces endroits vous donnent accès à un large éventail de ressources.

Si vous êtes en crise, **composez le 9-1-1– ou le numéro d'urgence de votre collectivité.**

Le **Service canadien de prévention du suicide** permet aux appelants d'accéder aux services d'aide au moyen de la technologie de leur choix (téléphone, messagerie texte ou clavardage), en français ou en anglais.

- ◆ Pour obtenir de l'aide par téléphone, composez le numéro sans frais : 1-833-456-4566
- ◆ Pour obtenir de l'aide par clavardage : [www.crisisservicescanada.ca](http://www.crisisservicescanada.ca)
- ◆ Pour obtenir de l'aide par messagerie texte : 45645 ou 1-833-456-4566

**Pour les membres des FAC** : visitez le site <http://www.forces.gc.ca/fr/communaute-faq-services-soutien-pour-membres-guide-accompagnateur-designe/partie12-contactez-nous.page> pour une vaste gamme de services offerts aux membres des FAC et à leur famille.

**Pour les vétérans** : visitez le <http://www.veterans.gc.ca/fra/services/health/mental-health> pour de l'information sur les mesures de soutien et les services offerts aux vétérans et à leur famille.

De plus, il existe un **service d'aide offert 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, pour les membres des FAC et les vétérans (1-800-268-7708) ou ATS (1-800-567-5803)** grâce auquel vous pouvez parler à un professionnel de la santé mentale et organiser jusqu'à 20 séances de consultation en personne.

## **Références pour l'exposé d'information (Étude de 2017 sur la mortalité par suicide chez les vétérans)**

Simkus K, VanTil L, Pedlar D. *Étude de 2017 sur la mortalité par suicide chez les vétérans : de 1976 à 2012*. Charlottetown (Î.-P.-É.) : Anciens Combattants Canada, Rapport technique de la Direction de la recherche; novembre 2017.

Rapport disponible à l'adresse : <http://www.veterans.gc.ca/fra/about-us/research-directorate/publications/reports>

Stratégie conjointe de prévention du suicide des Forces armées canadiennes et d'Anciens Combattants Canada. Ottawa (Ontario) : Forces armées canadiennes et Anciens Combattants Canada. 2017.

Rapport disponible à l'adresse : <https://www.canada.ca/content/dam/dnd-mdn/documents/reports/2017/caf-vac-joint-suicide-prevention-strategy.pdf>